

FORMATION EN APPRENTISSAGE — 100 % À DISTANCE

Titre professionnel Développeur web et web mobile

RNCP37674 — Niveau 5 (équivalent bac+2) — Programme de formation et annexe FOAD

Libellé exact	Développeur web et web mobile
Code RNCP	RNCP37674
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Niveau de qualification	Niveau 5 — nomenclature France Compétences (équivalent bac+2)
Code NSF	326t — Programmation, mise en place de logiciels
Échéance de l'enregistrement	1 ^{er} septembre 2028
Voie d'accès	Contrat d'apprentissage
Modalité	Formation ouverte et à distance — 100 % visioconférence synchrone

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenti est capable de concevoir, développer et déployer des sites et applications web ou web mobile sécurisés, en mobilisant les deux blocs de compétences constitutifs du titre.

Bloc 1 — RNCP37674BC01

Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

- installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet ;
- maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile ;
- réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile ;
- développer la partie dynamique des interfaces utilisateur.

Bloc 2 — RNCP37674BC02

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

- mettre en place une base de données relationnelle ;
- développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL ;
- développer des composants métier côté serveur ;
- documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile.

Les deux blocs peuvent être validés simultanément ou de manière indépendante.

PUBLIC CONCERNÉ

- jeunes de 16 à 29 ans révolus éligibles au contrat d'apprentissage ;
- sans limite d'âge supérieure pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, les créateurs ou repreneurs d'entreprise et les sportifs de haut niveau ;
- personnes en reconversion professionnelle vers les métiers du développement web, sous réserve d'éligibilité au contrat d'apprentissage.

PRÉREQUIS

- pratique courante de l'ordinateur, des outils bureautiques et d'internet ;
- compréhension de l'anglais écrit technique ;
- connaissances de base du monde du numérique, notions de HTML et CSS ;
- disposer d'une connexion internet et d'un équipement compatibles avec le suivi d'une formation en visioconférence (voir annexe FOAD) ;
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise d'accueil, ou être accompagné par le CFA dans sa recherche.

Les prérequis sont vérifiés lors de l'entretien d'admission et du test de positionnement.

DURÉE, RYTHME ET LIEU

Durée du contrat	12 mois
Durée en centre de formation	910 heures
Durée en entreprise	Temps de travail restant sur la durée du contrat
Rythme de l'alternance	2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise
Horaires en centre	9 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00, du lundi au vendredi
Lieu	Formation intégralement à distance, en visioconférence synchrone. Aucun déplacement n'est requis.

TARIF ET PRISE EN CHARGE

Coût pour l'apprenti : 0 €. Conformément à l'article L. 6211-1 du code du travail, la formation par apprentissage est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil, au niveau de prise en charge (NPEC) fixé par France Compétences pour le titre professionnel Développeur web et web mobile et applicable à la branche de l'entreprise. Le montant du coût-contrat est communiqué à l'entreprise d'accueil lors de l'établissement de la convention de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

1. **Prise de contact** — par téléphone, courriel ou formulaire en ligne. Réponse sous 72 heures ouvrées avec envoi de la fiche programme.
2. **Entretien d'information et de motivation** — en visioconférence, sous 5 jours ouvrés.
3. **Test de positionnement** — évaluation des prérequis techniques et du niveau d'entrée, permettant d'individualiser le parcours.
4. **Accompagnement à la recherche d'entreprise** — mise en relation avec le réseau d'entreprises partenaires, appui à la rédaction du CV et préparation aux entretiens.
5. **Signature du contrat d'apprentissage** (Cerfa FA13) et de la convention de formation, dépôt auprès de l'OPCO.
6. **Intégration** — remise du livret d'accueil, du règlement intérieur et des accès à la plateforme, prise en main de l'environnement à distance.

Délai d'accès : le délai moyen entre la première prise de contact et l'entrée en formation est de 4 à 8 semaines, sous réserve de la signature du contrat d'apprentissage. Celui-ci peut être conclu au plus tôt trois mois avant et au plus tard trois mois après le début du cycle de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La modalité entièrement distancielle supprime les contraintes de déplacement et d'accès aux locaux. Les adaptations pédagogiques et techniques (sous-titrage automatique, transcription des séances, aménagement du rythme, majoration de temps aux évaluations, compatibilité des supports avec les lecteurs d'écran) sont étudiées au cas par cas avec l'apprenti, en lien avec l'Agefiph, le référent handicap de l'entreprise d'accueil et les ressources spécialisées du territoire.

Référent handicap : Kevin Fosuah — Tél. 06 41 82 62 07 — Contact@cyfenergy.fr

RÉFÉRENTS DU CFA

Référent pédagogique et qualité	Kevin Fosuah — 06 41 82 62 07 — Contact@cyfenergy.fr
Référent handicap	Kevin Fosuah — 06 41 82 62 07 — Contact@cyfenergy.fr
Référent mobilité nationale et internationale	Kevin Fosuah — 06 41 82 62 07 — Contact@cyfenergy.fr

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées

- méthode expositive — 20 % : apports théoriques et démonstrations en direct ;
- méthode active — 50 % : manipulation, exercices guidés, travaux pratiques individuels et en binôme ;
- mises en situation professionnelle — 30 % : projets fil rouge, revues de code, méthodes agiles.

Moyens techniques

- plateforme de visioconférence permettant le partage d'écran, les salles de travail en sous-groupes et l'enregistrement des séances ;
- espace de dépôt et de partage des supports, accessible à l'apprenti pendant toute la durée du contrat ;
- dépôt de code partagé et environnement de développement guidé ;
- supports de cours remis à l'apprenti à l'issue de chaque module.

Technologies couvertes

HTML, CSS, JavaScript, PHP ; bases de données relationnelles (SQL, MySQL) et non relationnelles ; systèmes de gestion de contenu ; frameworks front-end ; méthodes agiles (Scrum) ; modélisation UML ; recommandations de sécurité applicatives.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Suivi de l'assiduité

L'assiduité est tracée par demi-journée au moyen d'émargements électroniques signés par l'apprenti et le formateur, complétés par les rapports de connexion de la plateforme. Tout retard ou absence est signalé le jour même à l'entreprise d'accueil.

Évaluation formative

Des évaluations en cours de formation (ECF) sont organisées sur chacune des deux activités-types du référentiel emploi activités compétences (REAC). Les outils mobilisés sont les questionnaires à choix multiples, les travaux pratiques et les mises en situation professionnelle. Un livret de suivi de l'apprenti, partagé entre le CFA, l'apprenti et le maître d'apprentissage,

assure la traçabilité des acquis en centre comme en entreprise. Des points tripartites sont organisés au minimum à l'entrée, à mi-parcours et en fin de contrat.

Évaluation certificative

La session d'examen est organisée devant un jury de professionnels habilité par le certificateur et comprend :

- la présentation d'un projet réalisé en entreprise, à partir d'un dossier de projet et d'un support de présentation — 35 minutes ;
- un entretien technique portant sur le dossier de projet et sur les compétences non couvertes par celui-ci — 40 minutes ;
- un entretien final avec le jury sur la base du dossier professionnel — 15 minutes.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure 30. Le dossier de projet est remis à l'organisateur au plus tard un jour ouvré avant la session ; le résumé du projet, au plus tard dix jours ouvrés avant.

Validation partielle

Le candidat peut ne valider qu'une partie des blocs constitutifs du titre. Il reçoit alors un livret de certification et dispose d'une possibilité de représentation sur le ou les blocs manquants, dans la limite de la durée de validité du titre.

DÉBOUCHÉS, ÉQUIVALENCES ET SUITES DE PARCOURS

Métiers visés : développeur web, développeur front-end, développeur back-end, développeur full stack, développeur web mobile, intégrateur web, informaticien de développement, assistant chef de projet web. Code ROME associé : M1805 — Études et développement informatique.

Suite de parcours : le titre professionnel Concepteur développeur d'applications (niveau 6) constitue la poursuite naturelle du parcours.

Équivalences et passerelles : aucune équivalence ni passerelle n'est prévue par le certificateur pour ce titre.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

CYF ENERGY ouvre sa première promotion sur ce titre. Les indicateurs de résultats — taux d'obtention du titre, taux de poursuite d'études, taux d'insertion professionnelle, taux d'interruption en cours de formation et valeur ajoutée de l'établissement — seront publiés sur cette fiche dès la sortie de la première promotion.

Ces indicateurs sont également mis à disposition sur le site national de diffusion Inserjeunes : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

ANNEXE — MODALITÉS DE FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE (FOAD)

Annexe indissociable du programme de formation. Établie conformément aux articles L. 6353-1 et D. 6313-3-1 du code du travail et aux obligations spécifiques du Référentiel National Qualité applicables aux formations à distance.

Article 1 — Nature de la modalité

La formation est dispensée intégralement à distance, en visioconférence synchrone. L'apprenti suit les séances en temps réel, en présence du formateur et du groupe, selon le calendrier d'alternance communiqué. Aucune séquence n'est laissée en autonomie non accompagnée sans jalon de suivi.

Article 2 — Séquencement et durée des activités

Chaque journée de formation se décompose en séquences synchrones animées par le formateur (apports, démonstrations, travaux dirigés en salles de sous-groupes) et en travaux pratiques réalisés pendant le temps de séance, sous supervision du formateur, avec possibilité de sollicitation immédiate. Le déroulé pédagogique détaillé précise, pour chaque module, la durée et la nature des activités.

Article 3 — Prérequis techniques à la charge de l'apprenti

- ordinateur disposant d'un système d'exploitation à jour, d'un processeur et d'une mémoire vive suffisants pour l'exécution d'un environnement de développement ;
- connexion internet stable, débit descendant minimum recommandé de 10 Mb/s ;
- webcam et micro fonctionnels, casque recommandé ;
- navigateur à jour.

Un test de connexion est réalisé avec l'apprenti avant l'entrée en formation. En cas d'insuffisance matérielle, une solution alternative est recherchée avec l'entreprise d'accueil.

Article 4 — Assistance technique

Une assistance technique est joignable pendant toute la durée des séances, par le canal de messagerie de la plateforme, par courriel à Contact@cyfenergy.fr et par téléphone au 06 41 82 62 07.

- incident bloquant survenu pendant une séance : prise en charge immédiate, sous 15 minutes ;
- demande hors séance : réponse sous 24 heures ouvrées ;
- en cas d'interruption technique imputable au CFA, la séquence est reprogrammée sans frais.

Article 5 — Assistance et accompagnement pédagogiques

L'apprenti bénéficie d'un accompagnement pédagogique individualisé :

- sollicitation directe du formateur pendant les séances synchrones ;
- messagerie asynchrone avec le formateur — réponse sous 48 heures ouvrées ;
- point individuel de suivi avec le référent pédagogique à l'entrée, à mi-parcours et en fin de parcours, et à tout moment sur demande de l'apprenti, du maître d'apprentissage ou du formateur ;
- mise à disposition des enregistrements et supports de séance pour permettre le réexamen des notions.

Article 6 — Suivi de l'assiduité et traçabilité

La réalisation de l'action est justifiée par :

- des émargements électroniques par demi-journée, signés par l'apprenti et par le formateur ;
- les rapports de connexion horodatés extraits de la plateforme de visioconférence ;
- les travaux produits et déposés par l'apprenti sur l'espace partagé ;
- les comptes rendus des points de suivi individuels et tripartites.

Ces éléments sont conservés et tenus à la disposition de l'OPCO financeur et des corps de contrôle.

Article 7 — Évaluation à distance

Les évaluations formatives sont réalisées en séance, caméra activée, sous supervision du formateur. Les modalités de l'épreuve certificative sont fixées par le certificateur ; le CFA informe l'apprenti du lieu et des conditions de passage de la session d'examen dès leur communication.

Article 8 — Accessibilité en distanciel

Le référent handicap étudie avec l'apprenti les adaptations nécessaires : activation du sous-titrage et de la transcription automatiques, transmission anticipée des supports, aménagement du rythme des séances, majoration du temps imparti aux évaluations, compatibilité des supports avec les technologies d'assistance.

Article 9 — Protection des données et confidentialité

L'enregistrement des séances est réalisé à des fins pédagogiques exclusives. Les apprentis en sont informés préalablement. Les enregistrements sont accessibles aux seuls apprentis de la promotion et au personnel pédagogique, et sont supprimés au plus tard douze mois après la fin du contrat.